



Autodafés, pillages et **CENSURE**

On le sait, l'histoire de l'humanité n'est pas un jardin de roses. En observant la longue et fascinante histoire de l'écriture et du document, on se rend vite compte que son chemin est aussi pavé de tristes événements, certains liés à des phénomènes naturels et d'autres (nombreux) à l'action humaine dictée par des mobiles guerriers, idéologiques, religieux, etc. En somme, le pouvoir de contrôler, de détruire, de dépouiller n'a pas épargné l'univers des livres. Au contraire, ils ont souvent été une cible de choix.

Sylvie Payette

Au Québec, la censure a sévi avec force, nuisant pendant longtemps au développement des bibliothèques publiques. Aujourd'hui le vent a tourné. Les bibliothèques québécoises jouissent maintenant pour la grande majorité d'une reconnaissance sociale et d'un positionnement très favorable. Mais la censure est toujours là.

La société aurifère Barrick Gold nous le rappelle encore une fois puisque, après la poursuite entreprise contre la maison d'édition québécoise Écosociété et les auteurs du livre *Noir Canada*, elle récidive cette fois en faisant parvenir une mise en demeure « préventive » aux éditeurs, auteurs et traducteurs d'un livre à paraître! Ce livre devait s'attarder à démontrer que le Canada est un paradis judiciaire pour l'industrie extractive. Craignant



les conséquences juridiques liées à la publication de cet ouvrage, l'éditeur vancouverois Talonbooks en a annulé la publication. « Qu'est-ce que cela suppose pour la liberté d'expression, la liberté académique et le droit démocratique de discuter entre citoyens d'enjeux qui ne font pas d'emblée l'objet d'un consensus? »

Source : *Imperial Canada Inc.* — *La censure d'un ouvrage jamais paru*, Collectif d'auteurs, *Le Devoir*, 25 mars 2010

Fahrenheit 451

Un célèbre livre de science-fiction qui traite directement de l'autodafé est le roman de science-fiction *Fahrenheit 451* de l'Américain Ray Bradbury. Publié il y a plus de 50 ans (1953), il est intéressant

Les ABM ont une page Facebook !

Claude Lemire



Il y a quelques mois, j'entendais à la radio des affirmations à l'effet que 20 % des Québécois avaient une page Facebook ou MySpace! Je disais qu'on exagérait certainement, car je ne connaissais personne dans mon entourage qui ait ouvert un compte Facebook. Je

pensais que c'était quelque chose de futile, que c'était seulement pour les jeunes et que jamais de ma vie je n'aurais une telle page Facebook.

Puis, en lisant et discutant sur le sujet, j'ai fini par convenir que Facebook et d'autres réseaux sociaux pouvaient devenir un instrument des plus valables de marketing culturel.

Pour ceux qui ne connaissent pas Facebook, indiquons que cet instrument permet de publier sur un

2

babillard différents messages que leurs « amis » reçoivent instantanément. Ils peuvent également devenir « adeptes » d'associations, compagnies ou groupes qui publient eux aussi des messages et annonces.

Nous en avons traité au conseil d'administration et pensé que cela pourrait nous permettre de faire connaître notre association, nos activités, ainsi que les causes et activités que nous soutenons. Et c'est ainsi qu'un de nos administrateurs a créé la page Facebook des ABM au début de

l'année; depuis, près de 200 personnes s'y sont inscrites comme adeptes.

Nous y avons placé différents messages qui portaient sur notre Solde, sur l'assemblée générale et l'élection des administrateurs, sur un nouveau privilège offert à nos membres, sur notre participation au *Prix Bédély* ainsi qu'au programme intergénérationnel *Lire et faire lire*. Nous y avons également annoncé notre recrutement de bénévoles pour le Solde et invité nos « adeptes » à devenir membres. Mais je pense que nous pourrions faire plus avec Facebook. On pourrait systématiquement y annoncer toutes

les activités que nous finançons dans les bibliothèques de façon à ce que nos membres et adeptes puissent en être informés et les faire connaître à leurs familles, enfants et petits-enfants.

Pour terminer, je veux vous signaler que plusieurs des bibliothèques

publiques de Montréal possèdent également leur page Facebook. Le réseau des bibliothèques possède aussi une page intitulée « Bibliothèques de Montréal ».

Venez prendre des nouvelles de votre association et devenez adepte de notre page Facebook! Et faites connaître les ABM dans votre réseau d'amis.



Info-ABM

Le bulletin *Info-ABM* est publié trois fois l'an par *Les Amis de la Bibliothèque de Montréal* (ABM). Tiré à 1 000 exemplaires, il se veut un outil d'information sur les activités de l'association ainsi que de liaison avec ses membres et le réseau des bibliothèques publiques de Montréal. Il offre une information complémentaire à la documentation existante dans le domaine de la lecture et des bibliothèques.

L'*Info-ABM* est destiné aux membres des Amis de la Bibliothèque de Montréal, au personnel des bibliothèques publiques de Montréal, à leurs usagers ainsi qu'à toute personne ou groupe intéressé.

Coordination

Sylvie Payette

Collaboration

Claude Lemire

Correction d'épreuves

Gilles Riendeau, Francine Tremblay

Mise en page et montage

JPP Communications

Impression

Copie Rapide

2550, rue Sainte-Catherine Est (Montréal)

Les articles peuvent être reproduits à condition d'en mentionner la source.

Prix de vente : 2 \$

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, 2009
Bibliothèque nationale du Canada, 2009
ISSN 1705-5526

3565, rue Jarry Est, 4^e étage
Montréal (Québec) Canada H1Z 0A2
Tél : 514 872-9228
abm@ville.montreal.qc.ca
www.ville.montreal.qc.ca/biblio

Autodafés, pillages et censure

SUITE DE LA PAGE 1

de constater comment ce sujet, ainsi que la société qu'il décrit, nous interpelle plus que jamais.

Dans un monde où tout écrit est interdit et de toute façon dénigré, le moindre bibliothèque, le moindre livre est brûlé. « Un livre est un fusil chargé dans la maison d'à côté. » Parmi l'escouade qui s'acquitte de la sinistre tâche de brûler ces documents se trouve un pompier qui décide de mettre à l'abri chez lui certains livres. Découvert, il fuit la ville et rencontre les membres d'une communauté itinérante composée de vieux diplômés et enseignants. Tous ont appris un livre par cœur afin de le sauver de l'oubli. « Clochards au dehors, bibliothèques au dedans. (...) Ne jugez pas un livre d'après sa couverture », diront-ils au fugitif. Par la suite, la guerre éclate et la ville est détruite. C'est un nouveau départ qui s'amorce.

Le livre dénonce l'autodafé provoqué par un profond désintérêt pour la lecture, lui-même accentué par l'absence de mobilisation des intellectuels. « Les pompiers sont rarement nécessaires. Les gens ont d'eux-mêmes cessé de lire ». Il met de l'avant une société zombie totalement axée sur une consommation à outrance, soi-disant garante du bonheur; une société d'abrutis égoïstes qui ne cherchent qu'à s'amuser et à s'étourdir l'esprit. Le personnage principal, coincé dans cette même spirale, se place d'ailleurs dans une situation financière difficile pour offrir à sa femme un « mur-écran », genre de téléviseur mural gigantesque qu'elle souhaite installer sur les quatre murs de son salon.

Fahrenheit 451 a été écrit dans le sous-sol de la bibliothèque de l'Université de Los Angeles. Ray Bradbury y louait alors une machine à écrire pour dix cents la demi-heure. Après neuf jours d'intense travail et une dépense totale de 9,80 \$, son récit était terminé; récit qu'il adaptera plus tard pour le théâ-



Autodafé

Le mot « autodafé » signifie en latin un acte de foi. À l'époque de l'inquisition, il fait référence à l'acte de foi que les hérétiques étaient invités à prononcer pour sauver leur âme, à défaut de sauver leur peau, puisqu'ils étaient condamnés à mourir au bûcher.

Plus largement, un autodafé désigne l'action de brûler par le feu. Les autodafés de livres seront à certaines époques très courants. Acte destructeur hautement symbolique, certains autodafés ont marqué l'histoire.

tre et l'opéra. Se définissant comme un véritable rat de bibliothèque, il écrit : « Ce fut pour moi une expérience formidable que de pouvoir ainsi monter et descendre quatre à quatre les marches des escaliers menant aux sous-sols de la bibliothèque, d'aller me revigorer au contact et à l'odeur de livres qui m'étaient familiers et d'autres dont j'ignorais jusqu'alors l'existence ».

Et *Fahrenheit 451* ° représente la température à laquelle le papier s'enflamme et se consume.

Bradbury, Ray. *Fahrenheit 451* °, Paris, Gallimard, 2004, c1995, 213 p.

Livres en feu

L'essai *Livres en feu* relate, au cours des millénaires, les événements liés à la destruction des documents. Tablettes d'argile, papyrus, parchemins, papiers... : tous les supports y passent. Aux bibliothèques ravagées par le feu, les vers, les guerres, les cataclysmes, il y a toutes celles détruites par « la franche volonté de faire en sorte qu'elles n'aient jamais existé ». Lorsque le besoin et la capacité de construire et d'enrichir les bibliothèques apparaissent, très vite la rivalité et le pouvoir

viennent alimenter le besoin de les détruire. Le document devient une victime de choix. Pour assurer son emprise sur une civilisation, les conquérants détruisent ce qui les précède « parce que les pays conquis doivent changer d'histoire ou de croyance ».

Il est vrai qu'on cherche à rassembler en un même lieu « l'essentiel ou le total de ce qui est dit, étudié et raconté. (...) Le concept de l'accumulation radicale des idées est un mythe primordial, bien capable de prendre la place de tel ou tel dieu ». Même, s'enterrer accompagné de documents accumulés durant son existence a été une pratique courante dans l'histoire.

À vouloir tant détruire les bibliothèques, ses « bourreaux » leur reconnaissent par le fait même un grand pouvoir, une place unique. Ces destructions motivent à chaque fois la reconstruction de bâtiments et de collections. Tel le phœnix, la bibliothèque renaît sans cesse. Mais tant de documents ont disparu à jamais. Tant de personnes et de peuples ont perdu une richesse et un savoir inestimables.

Parmi les bibliothèques antiques ayant été particulièrement malmenées, on peut penser à celle d'Alexandrie qui aura alimenté bien des fantasmes et fait couler beaucoup d'encre. En 48 avant notre ère, première destruction de cette bibliothèque, seconde destruction en l'an 391 et troisième en l'an 642.

Difficile aussi de passer sous silence, à partir de 1536, la destruction de presque la totalité des documents en écriture maya et aztèque ou, en 1814, l'incendie de la Library of Congress.

L'essai aborde aussi les ravages, plus ou moins volontaires, induits par les bombardements des deux guerres mondiales et l'annihilation, tout à fait volontaire, des bibliothèques jugées « non conformes » par les nazis et les soviétiques. On y relate aussi les destructions contemporaines de bibliothèques pendant la révolution culturelle chinoise, lors de la prise de pouvoir par les Khmers rouges au Cambodge, l'incendie de la bibliothèque



de Sarajevo par les Serbes en 1992, la dévastation de la bibliothèque de Puli-Khumri par les Talibans en 1998 ou encore les saccages de presque toutes les bibliothèques irakiennes en 2003. Pour Polastron, les savoirs, les rêves, les croyances et récits de l'humanité sont indissociables de la matière dans laquelle ils s'inscrivent. Aujourd'hui affirme-t-il, il n'y a plus de support, sauf les disques durs sur lesquels sont stockées les données. La numérisation accentue cette dématérialisation qu'il observe avec une certaine inquiétude.

Polastron, Lucien X. *Livres en feu. Histoire de la destruction sans fin des bibliothèques*, Paris, Éditions Denoël, 2009, c2004, (Coll. Folio essais), 543 p.

L'An Zéro au Cambodge

John Pilger a été correspondant de guerre dans plusieurs pays dont le Cambodge. Il a réalisé le film *Year Zero* sur les violations des droits humains commis par les Khmers rouges. Il relate dans ce texte son entrée dans la capitale après le départ des Khmers rouges. Comment une idéologie poussée à l'extrême devient démence : la haine retournée contre les siens. L'An Zéro; le passé n'existe plus, le savoir non plus.

L'An Zéro a commencé le 17 avril 1975, lorsque les Khmers rouges entrent dans la capitale, Phnom Penh. Le jour même, ils ordonnent l'évacuation complète de la ville. Tous, malades, blessés, vieillards, doivent quitter; les

familles sont séparées; les vieux et les handicapés tombent au bord des routes. « N'emportez rien avec vous. Vous allez revenir demain » leur ont dit les Khmers rouges. Ils ne reviendront pour la plupart jamais. Tous ceux qui possédaient un « objet de luxe », tous ceux qui vivaient en zone urbaine ou avaient un métier moderne, tous ceux qui connaissaient ou travaillaient avec des étrangers devenaient suspects et étaient condamnés à mort ou, au mieux, affamés et forcés à travailler jusqu'à épuisement.

Pilger écrit que, suite au passage des Khmers rouges, Phnom Penh semble avoir été « victime d'un cataclysme nucléaire qui n'aurait épargné que les bâtiments. Il n'y avait pas d'électricité, pas d'eau potable, aucun magasin, aucune activité. À la gare ferroviaire, les trains étaient immobilisés, vides, dans les différentes positions où ils se trouvaient lorsqu'on a interrompu leur départ. Des affaires personnelles et des bouts de vêtements voletaient à travers les voies, comme ils voletaient au-dessus des fosses communes plus loin. (...) et la Bibliothèque Nationale avait été symboliquement convertie en une porcherie, après que tous ses livres eurent été brûlés. »

Source : *Thirty years on, the Holocaust in Cambodia and its aftermath is remembered*. November 25th, 2009. johnpilger.com

Une dévastation systématique du patrimoine bosniaque

C'est en août 1992 qu'a eu lieu la destruction de la Bibliothèque nationale et universitaire de Sarajevo, fondée en 1945 et installée dans le bâtiment de l'ancien hôtel de ville datant de l'époque austro-hongroise. La bibliothèque a brûlé pendant trois jours, après avoir été prise pour cible par les extrémistes serbes assiégeant la ville. Des employés de la bibliothèque et des volontaires sont parvenus à sau-

ver un certain nombre de livres précieux, malgré les tirs des snipers qui ont mortellement touché une bibliothèque. Seul 10 % des collections a échappé à cette destruction. La bibliothèque possédait environ un million de volumes, dont 150 000 livres rares et manuscrits, ainsi que des collections irremplaçables de périodiques bosniaques. Ainsi, un ensemble inestimable de documents témoignant du patrimoine et de l'histoire commune des différentes communautés bosniaques a été anéanti.

La destruction de la Bibliothèque nationale et universitaire de Sarajevo est devenue le symbole de la dévastation systématique du patrimoine bosniaque. Cet anéantissement n'est que l'élément le plus spectaculaire de ce que l'on a pu dénommer un « mémoricide », caractérisant la politique du « nettoyage ethnique » qui s'est accompagnée, dans tout le pays, d'une politique délibérée d'élimination du patrimoine écrit et architectural témoignant de la vie commune antérieure et des droits des populations chassées : destruction d'institutions culturelles, d'édifices religieux (près d'un millier de mosquées, de nombreuses églises catholiques), destruction de quartiers et de villages entiers, de cadastres et d'archives.

Source : www.russie.net/europe-centrale/article101.html

Jacques Pasquet et son étoile de Sarajevo

C'est la guerre à Sarajevo. Une petite fille, Amina, doit se cacher avec sa mère dans la cave de l'immeuble où elle habite. Cette vie, cette cave, ces monstres derrière les murs lui sont insupportables. Elle s'ennuie de son père « parti » à la guerre. Elle s'ennuie de ses amis, des jeux, du parc, de sa douce vie d'avant. Elle étouffe; elle veut oublier ce monde épouvanté. Échappant à l'attention de sa mère, elle sort... mais la ville est détruite. Elle ne la reconnaît plus. Elle cherche



refuge à la bibliothèque, veut le réconfort d'un conte, d'une belle histoire, mais « le grand bâtiment, blessé à mort, agonise. (...) Les monstres ont dévoré les rêves et déchiré les mémoires qui habitaient les livres ». Ému par ses pleurs, un vieil homme viendra la consoler et l'apaiser.

Pour écrire *L'étoile de Sarajevo*, Jacques Pasquet s'est inspiré de la guerre en Bosnie, du bombardement de la bibliothèque de Sarajevo et du triste sort réservé aux enfants et à la société civile en général. Pierre Pratt illustre habilement le texte.

Pasquet, Jacques. *L'étoile de Sarajevo*, Saint-Lambert, Dominique et compagnie, 2008, 32 p.

De la Mésopotamie et ses tablettes d'argiles en écriture cunéiforme à l'Irak d'aujourd'hui

Au printemps 2003, à la suite de la chute du régime de Saddam Hussein, la bibliothèque et les archives irakiennes sont pillées et saccagées, ce qui entraîne une perte de 60 % des collections, dont 90 % des livres rares et la quasi-totalité des cartes et photos.

« Les archives de la plupart des ministères de l'époque ottomane irakienne (1638-1918), du mandat britannique (1920-32), de la monarchie hachémite (1932-58) et de la République arabe

(1958 à 2003) étaient conservées dans ces bâtiments. (...) Les Américains et les Britanniques ont la plus grande partie des archives de l'ancien régime et c'est pourquoi je tente de faire pression sur les autorités américaines pour rapatrier ces documents », affirme le directeur de l'institution, Saad Eskander. Les États-Unis et le Royaume-Uni ont pris notamment les documents sur la communauté juive de Bagdad, importante avant la création de l'État d'Israël.

Depuis, des efforts de reconstruction ont été mis en place. L'immeuble de la Bibliothèque nationale a été rénové. Un service de conservation et de restauration des documents restants a été mis en place avec l'aide de spécialistes en République tchèque et en Italie.

Il semble toutefois que le reste des archives irakiennes demeure dans un piteux état. « La situation aujourd'hui est pire qu'avant 2003 en raison de la vague de vols, mais aussi parce que la plupart des institutions responsables des archives ont été détruites, à l'exception de la Bibliothèque et des Archives », estime Nabil al-Tikriti, professeur à l'Université Mary Washington, affirmant aussi que « plusieurs documents étaient dans un bon état avant 2003, mais soyons honnêtes, ils n'étaient pas disponibles », dit-il, en parlant de la censure et du contrôle de l'information sous Saddam Hussein.

Mais même si les Irakiens avaient accès à ces documents, peu de chercheurs locaux seraient en mesure de les décortiquer puisque la recherche universitaire a été handicapée sous Saddam Hussein. « Il y a très peu de vrais chercheurs en sciences sociales en Irak. Ça prendra peut-être une génération », pense l'anthropologue irakien Hisham Dawod. « Nous planifions pour la jeune génération », dit M. Eskander qui souhaite mettre en ligne les archives lorsque celles-ci seront disponibles et restaurées.

Source : *La bibliothèque de Bagdad renaît, mais des pans de l'Histoire manquent*, AFP – 21 nov. 2007

Tremblement de terre

Peu ou pas de pillage, ni d'autodafé, ni de censure dans ce texte. Il y est pourtant question de destruction. Un séisme comme celui qu'a connu Haïti engendre une situation de chaos. En plus des victimes (voir texte sur le PEN international en page 14), il y a la destruction, puis la longue reconstruction qui s'amorce.

À Port-au-Prince, les édifices des bibliothèques ont subi de très graves dommages. Une chaîne de solidarité internationale (dont fait partie BANQ) s'organise actuellement pour étudier et mettre en œuvre les moyens de sauvegarder et de rendre de nouveau accessible le patrimoine documentaire haïtien.

La Bibliothèque nationale de France (BNF) prépare en particulier un important don de livres qui sera envoyé en Haïti dès que les infrastructures sur place le permettront. D'autre part, la constitution d'une bibliothèque numérique haïtienne va s'intensifier dans le cadre des efforts conjoints de BNF et BANQ engagés depuis longtemps pour développer le réseau francophone des bibliothèques nationales numériques (RFBNN).

Ce projet de bibliothèque numérique concerne en tout premier lieu la Bibliothèque haïtienne des Pères du Saint-Esprit (BHPSE), fondée en 1865 et ravagée par le séisme, ainsi que la Bibliothèque nationale d'Haïti. Il s'agit des deux principales et plus anciennes bibliothèques du pays.

Des missions d'expertise, des programmes de formation, des accueils en résidence ou encore des animations pédagogiques seront également organisés en Haïti.

Sources : Alain Boucher, BANQ donne un stage de formation en numérisation à Port-au-Prince. *À rayons ouverts*, BANQ, Hiver 2010, no 82; AFP via Haititempo, février 2010

La censure, d'hier à aujourd'hui

Un catalogue raisonné : une hygiène nécessaire

Certains lecteurs se souviendront peut-être de l'ouvrage *Romans à lire et romans à proscrire* de l'Abbé Louis Bethléem. En 1928, cet essai de « classification au point de vue moral » des principaux romans et romanciers (1500-1928) en est à sa dixième édition. Un incontournable en son temps.

Guidé par la morale chrétienne, l'Abbé Bethléem expose la difficulté, mais aussi la motivation, de s'acquitter de cette lourde tâche, car « les exigences de l'âme passent avant celles de l'art ». Conscient des critiques qu'un tel ouvrage peut s'attirer, affirmant même que « la littérature est indépendante de la morale », l'Abbé Bethléem affirme néanmoins qu'elle peut devenir un « obstacle à la fin supérieure de l'homme ». Fruit d'un dur et complexe labeur impliquant « beaucoup de lectures et une connaissance déliée de toutes les productions contemporaines, lesquelles sont parfois répugnantes ».

Ce livre a fait époque.

Les romans y sont répartis en diverses catégories : les romans à proscrire en vertu des décrets de l'Index, les romans à proscrire en vertu de la morale chrétienne, les romans mondains (qui peuvent être lus par les gens du monde, des personnes d'un âge et d'un jugement mûrs), les romans honnêtes qui peuvent être lus sans danger par des jeunes gens ou jeunes filles sagement formés, les romans propres à intéresser la jeunesse et les romans enfantins. Les romanciers y sont pour leur part répartis en trois classes : les

mauvais (proscrits et suspects), les intermédiaires (le purgatoire) et les bons (honnêtes).

Il est donc possible à l'Église de proscrire des livres en vertu de ses pouvoirs divins. C'est son droit et son devoir. Parmi les romans à proscrire, il y a ceux dont la lecture peut entraîner l'excommunication et les ouvrages écrits par des hérétiques. Peu d'ouvrages s'y retrouvent, contrairement aux livres inscrits au catalogue de livres prohibés, appelé l'Index (Index librorum prohibitorum). Les lire est un péché. « Il est certain qu'il peut y avoir péché mortel

à lire dans un livre condamné (...) une seule page gravement répréhensible ». On dénonce les œuvres qui corrompent l'esprit, les mœurs ou la foi.

La complexité avec laquelle certains codes (loi naturelle et loi positive de l'Église), règles, condamnations globale, partielle ou individuelle sont déterminés et appliqués est parfois déroutante. Un mot revient souvent : le danger. Lire peut devenir un acte d'une dangerosité extrême. « Un chrétien ou une chrétienne qui auront lu des romans frivoles et immoraux reviendront assez facilement et intégralement à des habitudes plus sérieuses et plus conformes à la vertu; mais s'ils se sont adonnés à des lectures impies, la ruine morale est complète : il semble que les fondations mêmes de l'édifice aient été arrachées... »

Bethléem, Louis. *Romans à lire et à proscrire...*, Paris, Editions de la Revue des lectures, 1928, 547 p.



Livres pillés, lectures surveillées : les bibliothèques françaises sous l'Occupation

Voici le titre du dernier ouvrage de Martine Poulain, directrice de la Bibliothèque de l'institut national d'histoire de l'art en France. Madame Poulain a publié plusieurs ouvrages et articles sur la sociologie de la lecture, la sociologie des publics des bibliothèques, l'histoire de la censure et l'histoire des bibliothèques au XXe siècle. De passage à Montréal en décembre dernier, elle a présenté son dernier ouvrage, fort intéressant, faisant la lumière sur des événements encore méconnus. Nous vous en présentons un résumé et quelques extraits.

Sylvie Payette

Durant la Deuxième Guerre mondiale, le pillage des œuvres d'art par les nazis a été décrit et analysé avec détails à diverses reprises. Il n'en va pas de même du pillage des bibliothèques. La valeur symbolique et vénale des œuvres d'art par rapport aux livres explique en bonne partie cette situation. Il s'agit aussi de la valeur de l'unicité de l'œuvre d'art versus une collection. Mais, selon Madame Poulain, il y a eu une certaine amnésie de la mémoire nationale. Peut-être une volonté d'oubli pour tourner la page, se reconstruire, le besoin de vivre, d'aller de l'avant.

Or, nous explique-t-elle, dès les premières semaines de l'Occupation, les nazis saisissent et envoient principalement en Allemagne des bibliothèques institutionnelles et privées, notamment les bibliothèques des grandes familles juives, des émigrés politiques allemands, des Français « déchus » par le régime de Vichy, des antinazis, ainsi que celles des dirigeants francs-maçons. Plusieurs services nazis sont responsables des saisies et pillages. Leurs procédures sont très structurées. Peu de bibliothèques publiques font l'objet de pillage, à l'exception des alsaciennes et des mosellanes. Tout au long de la guerre, les spoliations se font à la fois

plus systématiques et plus anonymes. À partir de 1942, elles visent surtout les familles juives traquées, cachées, emprisonnées, déportées, dont les biens sont saisis.

La spoliation a été planifiée bien avant l'invasion de la France. Les nazis savaient ce qu'ils venaient chercher



Juin 1940. Les Allemands entrent dans Paris, les Parisiens fuient avec leur viatique : peu de place pour les livres.

dans les collections françaises grâce à des ambassadeurs, chercheurs, archivistiques, bibliothécaires, espions, etc. Ils possédaient des listes de bibliothèques à saisir et pourquoi.

Madame Poulain évoque trois logiques soutenant ces actes :

1. Logique guerrière. Tout au long de la guerre et plus encore à partir du débarquement de juin 1944, des bibliothèques sont détruites par les bombardements ou lors de combats, mais ce n'est pas nécessairement à cela que fait référence ici

Madame Poulain. Elle parle de cette logique habituelle dans les conflits qui consiste à faire la conquête des biens culturels de l'ennemi et de les apporter dans le pays vainqueur. L'armée ennemie saisit tout de suite ce qui se trouve au sein des ministères dits « sensibles » : leurs archives et leurs bibliothèques. On pense notamment que les archives peuvent donner des stratégies de guerre. C'est une notion extensive du butin de guerre.

« Les Allemands saisissent les documents qu'ils estiment être leur propriété, soit parce qu'ils auraient été volés par la France entre le XVe et le XXe siècle, soit parce qu'ils concernent l'Allemagne. »

2. Logique nationaliste, expansionniste (annexion de l'Alsace et de la Moselle qui deviennent complètement germanisées). La langue allemande y est alors obligatoire; le français est interdit sous peine d'amende. Les ouvrages français sont interdits. Les enfants doivent faire du porte-à-porte pour collecter les ouvrages français qui seront par la suite détruits.

« Cette même logique nationaliste expansionniste conduit à la saisie et au transfert en Allemagne des bibliothèques de pays conquis ou à conquérir, présentes sur le territoire français, la Pologne, l'Ukraine, la Russie, l'Arménie, par exemple. »

3. Logique raciste qui se porte sur les grandes familles juives. Détruire l'histoire culturelle et l'âme d'un peuple entier. La saisie des bibliothèques va faire partie de la solution finale.

« Détruire ces milliers de bibliothèques

familiales ne répond à aucune stratégie d'enrichissement des bibliothèques nazies, mais répond avant tout à une volonté de détruire une culture, d'accompagner l'élimination physique des personnes du meurtre symbolique de leur esprit. »

Il est difficile de savoir exactement combien de livres ont été volés en France par les nazis. On ne le saura probablement jamais, ni combien de personnes ont été spoliées. Malgré tout, le chiffre d'au moins dix millions de volumes spoliés est avancé par Madame Poulain.

« L'immense majorité des bibliothèques personnelles ou familiales sont dépecées au cours de tris successifs, puis intégrées dans les collections de diverses organisations nazies, vendues au vieux papier ou encore finissent à la décharge. Ces mutilations successives interdiront le plus souvent leur retour entre les mains de leurs légitimes propriétaires, si tant est que ces derniers soient encore en vie pour les réclamer. »

tris que leur ont fait subir les nazis et aux déplacements vers l'est, à partir de 1943, puis à nouveau après le débarquement allié en Normandie. Il est rare que les bibliothèques reviennent entières : elles sont presque toutes éparpillées entre différents dépôts, en vrac, démantelées. »

« Les spoliés doivent établir une liste précise de leurs bibliothèques et fournir le plus de preuves possible de propriété. On voit la difficulté d'une telle demande : seuls les plus grands collectionneurs possédant éventuellement un catalogue de leurs bibliothèques, des ex-libris ou reliures spécifiques. (...) On distingue ainsi rapidement les restitutions proprement dites de livres dûment identifiés à des propriétaires dûment identifiés, des attributions d'ouvrages, remis aux spoliés sur la base des listes qu'ils établissent et qui s'efforcent d'établir le contenu de leur bibliothèque. »

« Si une énergie admirable a été déployée par des esprits généreux et dévoués pour retrouver et restituer aux spoliés leurs chères bibliothèques, l'en-

que qui ne pouvait en rien se comparer à l'épaisseur de la précédente. (...) Chaque lecteur sait qu'un livre acquis et lu en 1930, à 20 ans, n'est pas le même livre que le même titre acquis en 1949 à un âge plus avancé. Les livres sont une part de la vie de leurs lecteurs. En ce sens, ils ne se remplacent pas. »

La situation des bibliothèques et des bibliothécaires sous l'Occupation

Madame Poulain aborde, avec beaucoup de détails, le cas de la Bibliothèque nationale de France, dont le directeur fut destitué dès le début de l'Occupation. Il était juif. Il sera remplacé par Bernard Faÿ (collaborateur de Vichy et des occupants) qui se donnera personnellement pour mission la lutte contre les francs-maçons.

Beaucoup d'efforts seront déployés pour rouvrir les bibliothèques fermées au début du conflit et faire en sorte qu'elles restent ouvertes durant l'occupation. Voici une note du ministère de l'Éducation :

« Les bibliothécaires des bibliothèques municipales, une fois mises à l'abri les pièces les plus précieuses de leurs dépôts, se sont préoccupés d'assurer le fonctionnement de leurs établissements, répondant ainsi au vœu du gouvernement de maintenir l'activité intellectuelle du pays. Les municipalités dans leur ensemble se sont rendu compte du rôle exceptionnellement important que doivent jouer les bibliothèques dans les circonstances présentes, tant au point de vue de l'étude et de l'information qu'à celui de la distraction nécessaire, en particulier aux réfugiés et évacués. Les bibliothécaires se sont employés à maintenir aussi bien la lecture sur place que le prêt à domicile. »

Témoignage de Renée Le Maître, bibliothécaire jeunesse :

« Je travaillais avec un manteau de fourrure de ma mère, des gants en laine, des chaussures en bois. On travaillait deux heures, puis on allait au café prendre une substance chaude, puis on pouvait travailler encore deux heures. »

À la bibliothèque nationale, on estime qu'en mai 1942 « la dénutrition est ma-

8 **La récupération des livres spoliés est donc très complexe. Les livres sont disséminés en Allemagne et dans plusieurs autres pays. Quant à l'Union soviétique, elle considère comme prise de guerre les collections trouvées dans leur zone et dans les pays qu'elle a conquis.**

La récupération des livres spoliés est donc très complexe. Les livres sont disséminés en Allemagne et dans plusieurs autres pays. Quant à l'Union soviétique, elle considère comme prise de guerre les collections trouvées dans leur zone et dans les pays qu'elle a conquis. Les dépôts qui se retrouvent donc sur un très vaste territoire font l'objet de recherches de la part des Français, mais aussi de toutes les autres nations spoliées. La restitution est complexe et lente. Plusieurs dépôts sont pillés, les livres revendus ou conservés comme butin de guerre. Environ 1,6 million de livres spoliés sont retrouvés en France.

« Les livres arrivent dans un grand désordre et abîmés, à cause des multiples

treprise fut extrêmement difficile. (...) 20 % des livres spoliés, au maximum, ont pu retrouver leurs propriétaires, qui ont, pour une part importante d'entre eux, dû faire définitivement le deuil de ce qui avait façonné leur esprit, donc leur vie. »

Pour Martine Poulain, restituer les circonstances des vols de ces documents et établir la liste des spoliés ayant déposé des dossiers de restitution à la Libération était un travail nécessaire. Une liste de 2074 spoliés (1682 personnes privées et 392 institutions) a été établie et publiée sur le site de la Commission française des archives juives (www.cfaj.fr).

« Ils [les spoliés] se sont efforcés de reconstituer patiemment une bibliothé-

nifeste chez tous les employés. Et que l'augmentation des cas de tuberculose est inquiétante. »

Les budgets sont limités, parfois inexistantes. Les transactions financières sont difficiles. L'édition et l'impression sont réduites par la censure et le manque de papier. L'achat de documents étrangers est presque impossible. Aucune documentation britannique ou américaine ne peut entrer sur le territoire.

La bibliothécaire Madeleine Chabrier a écrit : « Il faut bien se rendre compte de la somme d'ingéniosité et de patience ténacité qu'ont dû déployer les chefs des différents services pour arriver à recueillir, clandestinement, tant de documents précieux et compromettants en dépit de la surveillance constante des autorités d'occupation. Mais ce sont justement ces photographies inédites, ces dessins inspirés par la vision de tant de souffrance, ces pauvres journaux clandestins ronéotypés, ces tracts qu'on trouvait un jour déposés sur une table ou sur un rayonnage par une main ano-

« Riche de livres lus et non lus, revendiqués ou oubliés, acquis ou reçus, aimés ou ignorés, toute bibliothèque est biographique; elle raconte l'existence de son propriétaire, elle témoigne de ses croyances et de ses intérêts, elle accompagne ses âges et ses rencontres. »

nyme, isolément ou en gros paquets, qu'on décachetait dans son courrier, qui constitueront dans peu d'années, peut-être même dans quelques mois, les meilleurs témoins et les plus rares d'une des plus douloureuses époques de l'histoire de France. »

Beaucoup de bibliothécaires ont agi avec grand courage et un sens du bien public, restant à leur poste, parfois sous les bombes, évacuant de leurs mains les documents les plus précieux, cherchant un lieu pour offrir à nouveau un espace de lecture, tout cela avec une modestie exemplaire, bien qu'il y a eu aussi des bibliothécaires collaborateurs et collaborationnistes. « Ils [les bibliothécaires] ont été pris dans la tourmente de l'exode, ont pro-

tégé leurs collections et bâtiments dans les pires conditions, subi les bombardements, la présence des armées et de la police allemandes, la censure, une peur diffuse et permanente de l'arbitraire, des conditions d'exercices difficiles, sans acquisitions nouvelles ou presque, sans papier, sans lumière, sans chauffage, pour des lecteurs qui vivaient dans les bibliothèques de rares moments de paix et d'évasion. (...) Les bibliothécaires ont exercé sous les ordres d'un gouvernement français de collaboration et ont dû, dès juillet 1940, remplir des déclarations certifiant leur appartenance ou non-appartenance à la franc-maçonnerie, leur origine française ou étrangère et, dès octobre 1940, attester qu'ils n'étaient pas juifs ou qu'ils l'étaient. »

Les pratiques de lecture et la censure durant la guerre

Malgré l'absence de statistiques précises sur le sujet, il semblerait que les bibliothèques aient été très fréquentées durant la guerre. Les journaux et hebdomadaires étaient devenus pour

la plupart des outils de propagande et les libraires avaient chaque fois moins à offrir.

« Soldats et civils, tous dès maintenant réclament de la lecture. Elle est indispensable aux troupes dans leurs cantonnements comme aux réfugiés dans leurs villages. Le besoin de livres, que certains prétendaient en voie de disparition, se révèle au contraire plus vif que jamais. » (Vendel, Henri. Bulletin de l'Association des bibliothécaires français, oct.1940-août 1941)

« On a pu constater que, dans celles des bibliothèques où l'on a pu assurer un fonctionnement voisin de la normale, le nombre de lecteurs a doublé. Il est arrivé toutefois que certaines municipalités aient cru pouvoir, soit fermer

complètement la bibliothèque, soit diminuer le nombre des jours et d'heures d'ouverture, soit restreindre ou supprimer le prêt à domicile, soit, enfin, détacher dans un autre service le personnel indispensable. »

« On ne peut mieux exprimer la soif de lecture que les circonstances ont paradoxalement suscitée. Si la censure, le manque de papier, la désorganisation de l'édition créent les conditions d'un éloignement de la lecture, l'oppression, l'emprisonnement, la peur, les difficultés de la vie quotidienne, un immobilisme contraint, suscitent au contraire un besoin d'évasion, de réflexion, de liberté de penser et de rêver que seule apporte la lecture. (...) On ne s'étonnera pas alors de l'importance, dans les bibliothèques municipales, de la lecture littéraire, romanesque, d'un retour vers les classiques qui permettent au lecteur d'exercer son pouvoir de création et de liberté. »

« Mais, pour tous les Français, la lecture est sous contrôle. Les listes interdisant de nombreux auteurs et de nombreux textes, le retour (...) d'une censure préalable, avant publication, deviennent l'ordinaire. Toutes les lectures peuvent être surveillées et la dénonciation peut toucher chacun à tout moment. »

Le secrétaire d'État à l'Éducation doit rappeler l'état des interdits aux recteurs en 1943 :

« Il m'a été rendu compte qu'en plusieurs endroits des incidents se sont produits, les autorités d'occupation ayant constaté que les bibliothèques des établissements d'enseignement renfermaient certains ouvrages dont elles avaient prononcé l'interdiction. Il semble que les listes d'ouvrages interdits aient été ignorées de quelques établissements ou qu'elles y aient été perdues de vue [...] Vous voudrez bien attirer leur attention sur les conséquences graves que pourrait entraîner pour les administrateurs et pour le personnel [...] l'inobservation des mesures d'interdiction édictées par les autorités d'occupation. »

Poulain, Martine. Livres pillés, lectures surveillées. Les bibliothèques françaises sous l'Occupation, Paris, Gallimard, 2008, 587 p.

Activités d'animation dans les bibliothèques

Printemps 2010

Voici quelques suggestions d'activités qui auront lieu prochainement dans vos bibliothèques de quartier. Ces activités reçoivent l'appui financier des Amis de la Bibliothèque de Montréal. Veuillez communiquer avec la bibliothèque pour confirmer la date et connaître l'heure de l'activité.

Bibliothèque Interculturelle Samedi 22 mai : L'espace

Une invitation à découvrir les sciences de l'espace par le biais d'activités interactives. Activité présentée par Marcel Ducharme. Pour les enfants de 7 à 12 ans.

Samedi 5 juin : Atelier de fabrication d'une éolienne

L'animateur questionne et entretient les participants sur l'origine de l'électricité et sur les différents moyens

pour en produire. Par la suite, chaque enfant fabrique sa propre éolienne. Avec Robert Trépanier. Pour les enfants de 8 à 10 ans.

6767, Côte-des-Neiges/514 868-4716

Bibliothèque de Cartierville Samedi 5 juin : Les flûtistories : la météo

Activité d'éveil musical avec conte, comptines, chansons et flûte traversière. Animatrice : Emmanuelle Quiviger. Pour les enfants de 2 et 3 ans.

5900, rue de Salaberry /514 872-6989

Bibliothèque Côte-des-Neiges

Dimanche 2 mai : Heure du conte « J'aime la galette »

Turlututu, chapeau pointu, histoire, histoire... où te caches-tu? Grâce à la formule magique, les jeunes feront surgir de beaux contes gourmands, agrémentés de comptines, de rondes

et de chansons. Avec Rosette d'Aragon. Pour les enfants de 3 à 5 ans.

Dimanche 2 mai : « Les pieds dans l'herbe »

Le beau temps est de retour et les pelouses vertes nous invitent à retirer nos chaussures. Exploration de textures diverses par la vue et le toucher, par la lecture d'une histoire et la fabrication d'un carré de gazon. Avec Véronique Lefebvre. Pour les enfants de 3 à 5 ans.

5290, Côte-des-Neiges/514 872-5118

Bibliothèque de l'Île-des-Sœurs

Mardi 18 mai : Conférence « Entretenir et développer sa mémoire »

Trucs, exercices et bonnes habitudes à prendre pour conserver une mémoire vive et alerte. Avec Marie-Paule Dessaint.

260 rue Elgar /514-765-7270

10

Saviez-vous que...

Des livres datés grâce à leur odeur

Une équipe de chimistes britanniques rattachée au University College of London vient de mettre au point une méthode olfactive pour identifier l'âge et la condition de vieux livres et de documents d'archives. Ces scientifiques affirment en effet avoir développé un test olfactif pour mesurer l'état de dégradation de documents anciens et peut-être aussi permettre d'en améliorer la conservation.

Il semblerait que les livres anciens émettent plus de 200 gaz différents, ces derniers variant selon la composition et l'état de dégradation du papier. Les chercheurs ont ainsi créé des marqueurs olfactifs permettant de statuer rapidement l'âge et la condition d'un document.

Qui affirmait que les livres sentent bon?

« Le papier ancien composé notamment de cellulose, de rosine et de lignine, dégage une odeur de moisi, marqué de notes acides et de pointes vanillées, qui diffère selon le degré d'oxydation du papier et les réactions chimiques survenues entre les composés. »

Cette nouvelle technique a la qualité d'éviter d'endommager les documents, d'autant plus que les techniques actuelles sont plus invasives.

Ces mêmes scientifiques espèrent développer un modèle portable, une sorte de « nez électronique », destiné surtout aux conservateurs d'archives et de livres anciens.

Source : Paré, Isabelle. *Le Devoir*, 12 mars 2010

Le numérique va tuer la couverture de livre

Le *New York Times* souligne qu'avec l'avènement du numérique, ce n'est pas seulement le plaisir de toucher du papier qui va disparaître. Que devient la couverture? Difficile de juger un livre à sa couverture s'il n'en a pas.

Vous lisez dans le métro? Sur une note plus superficielle, l'absence de papier, et donc de sa couverture, vient également souligner la difficulté pour le lecteur d'afficher en public ses couleurs par l'entremise d'un bouquin qu'il tient en main.

Source : Deglise, Fabien. *Le numérique va tuer la couverture de livre*, Le devoir.com, 31 mars 2010.

Biblioclip

La troisième édition du concours *Biblioclip* est maintenant en cours. Il s'agit d'une invitation à réaliser un court-métrage ludique, original et créatif, d'une durée de 30 secondes à 1 minute 30 secondes, sur le thème « Bibliothèque Monde ».

Biblioclip Monde 2010

En plus des villes de Montréal, Longueuil et Rouyn-Noranda, *Biblioclip* compte maintenant un volet international réunissant aussi les villes suivantes : Limoges, Romans-sur-Isère, Marrakech, Kyoto et Libreville.

Un jury international se réunira au cours du mois de novembre 2010 et une soirée de remise de prix aura lieu le mois suivant.



Le volet montréalais

Trois bourses seront décernées aux lauréats inscrits au concours montréalais. De plus, un prix spécial de

2 000 \$ sera décerné à un participant de moins de 20 ans qui n'aura pas été parmi les trois premiers lauréats.

Il est intéressant de souligner que tous les courts-métrages, gagnants ou non, au concours montréalais participeront au grand concours international.

Biblioclip 1@5 pour les étudiants du secondaire

Dédié aux jeunes du secondaire, ce volet remettra aux gagnants des prix de 1000 \$, 500 \$ et 250 \$.

Tous les courts-métrages reçus seront présentés sur le site : www.biblioclip.com et les internautes pourront les commenter durant la durée du concours. Vous y retrouverez aussi tous les détails et le formulaire d'inscription. La date limite de participation est le 30 septembre 2010.

Source : Ville de Montréal

Montréal, Ville de verre, l'histoire d'une innovation

En février dernier avait lieu le lancement du projet culturel Montréal Ville de verre, l'histoire d'une innovation. En collaboration avec la Société des directeurs des musées montréalais et le Centre des Sciences de Montréal, ce projet offre une programmation comportant notamment des expositions, des ateliers de création et des spectacles.

À tout cela se rajoute aussi la participation de plusieurs bibliothèques publiques de Montréal. En effet, jusqu'en décembre 2010, il est possible de se familiariser avec le verre grâce à une sélection de livres et de documents électroniques mis à la disposition des usagers. De plus, diverses conférences sont présentées tout au long de l'année.

Prochainement :

- Le verre sous la ville : les œuvres de

verre dans le métro de Montréal. Découvrez, en images et en anecdotes, les nombreuses réalisations d'artistes de renom qui ont travaillé avec cette matière dans le réseau du métro.

- Travail du verre de Michèle Lapointe. L'artiste verrier Michèle Lapointe a réalisé la verrière de la bibliothèque La Petite-Patrie. Le verre est son matériau de prédilection. L'intégration dans l'architecture et l'environnement est son principal champ d'action; ses sculptures, ses murales et ses cadrans solaires monumentaux prennent forme dans des lieux publics. D'ailleurs, pourquoi ne pas faire un détour par la bibliothèque de L'Île-Bizard qui abrite justement l'oeuvre « Et pourtant, elle tourne » de Michèle Lapointe et de René Rioux? Les artistes expliquent ainsi leur démarche : « La grande fenêtre

de la bibliothèque, orientée plein midi, donne envie de la franchir pour aller vers le soleil... ou alors... d'utiliser la lumière solaire pour marquer le midi. Ainsi naquit l'idée du cadran solaire. – Passant au travers du toit et dans la structure de l'édifice, le cadran solaire franchit le mur de verre et passe de l'extérieur vers l'intérieur. L'heure se lit donc normalement de l'intérieur et se trouve être ainsi l'heure solaire vraie de la bibliothèque. »

Il est possible aussi d'admirer les vitraux de la bibliothèque du Mile-End, anciennement église Church of the Ascension. Installés en 1911, ils ont été restaurés en 1993.

Pour plus d'informations sur les activités, conférences, expositions, veuillez consulter le site web : www.ville.montreal.qc.ca/biblio

Beaucoup de livres et de bibliothèques accessibles, mais...

La clientèle se fait toujours un peu attendre dans les bibliothèques publiques du Québec. Telle serait la situation actuellement au Québec. Le Québec a en effet effectué en 10 ans des pas de géants en ce qui a trait à l'accès aux livres et aux services des bibliothèques publiques. La part de Québécois ayant une bibliothèque à portée de main est de 95,3 % en 2007 selon les données fournies par l'Observatoire de la culture et des communications (OCCQ). On retrouve environ 21,8 millions de documents dans les bibliothèques publiques, soit l'équi-

valent de trois livres par habitant, le meilleur ratio en Amérique du Nord.

Scolarisation

Toutefois, la demande n'est pas toujours au rendez-vous. En effet, seulement 36 % des Québécois fréquentent les bibliothèques publiques, comparativement à 55 % des Américains. Il semble que le faible taux de scolarisation des Québécois soit un élément déterminant puisque l'usage des bibliothèques publiques est intimement lié au nombre d'années de scolarité de

la population. Or, selon le recensement de 2006, la part de Québécois de 15 ans et plus sans diplôme est de 25 %.

On se réjouit des investissements et des efforts déployés au niveau des collections et des services en bibliothèque pour rejoindre une population plus large, mais les résultats attendus pour obtenir un plus haut taux de scolarisation tardent à venir.

Source : Paré, Isabelle. *Il y a désormais plus de livres et de bibliothèques accessibles au Québec, mais la clientèle tarde à suivre*, *Le Devoir*, 26 mars 2010

Si la clientèle tarde à venir dans les bibliothèques, à Montréal, on va aussi à leur rencontre

Bien qu'à Montréal les bibliothèques publiques bénéficient généralement d'un bon achalandage, elles ont mis en place différents programmes ayant entre autres pour but d'aller à la rencontre des citoyens qui fréquentent peu ou pas la bibliothèque.

Ces programmes et activités, dont certains se déroulent hors les murs, sont souvent mis en place selon la particularité des quartiers desservis. Ils sont notamment sensibles au caractère multiethnique de Montréal, à la présence de milieux défavorisés, tout comme à l'importance de rejoindre les enfants dès leur plus jeune âge jusqu'à l'adolescence.

Les programmes

Certains de ces programmes ont déjà fait l'objet d'articles dans les numéros antérieurs du bulletin

Info-ABM et d'autres seront abordés plus en profondeur prochainement. En survol, on retrouve :

- Livres dans la rue
- Les Mots partagés
- Contact (pour l'éveil à la lecture et à l'apprentissage du français)
- Une naissance, un livre
- Persévérance scolaire
- Club de lecture d'été pour les enfants
- Activités pour adolescents (soirées de jeux vidéo, La nuit des ados, club de lecture pour ados, etc.)
- Bibliocourrier
- Bibliobus

Dans les arrondissements, des bibliothécaires agissent aussi comme médiateurs afin d'établir des liens avec la communauté, les organismes et institutions environnants et voir à leur offrir des activités et services répondant à leurs besoins.

Source : Ville de Montréal

La bibliothèque Georges-Vanier accueille le Fonds Françoise Kayler

La journaliste et critique gastronomique Françoise Kayler a fait don à la Ville de Montréal d'un corpus de 356 livres sur la cuisine, l'alimentation et la gastronomie. Ce fonds est accessible à la bibliothèque Georges-Vanier dans l'arrondissement du Sud-Ouest où Mme Kayler offrira aussi des ateliers gratuits sur l'alimentation.

En plus de présenter des livres sur les cuisines provenant des quatre coins du monde, ce fonds offre aux amateurs la découverte d'un univers de saveurs, d'odeurs et de couleurs.

Françoise Kayler, récemment décédée, a été journaliste et critique gastronomique au journal *La Presse* pendant plus de 40 ans.

Source : Ville de Montréal

Il était une fois un jardin, des bibliothèques...

En 2010, les bibliothèques publiques de Montréal proposent à leurs usagers de faire une incursion dans l'univers de la botanique et plus particulièrement dans celui de l'arbre. Voici un périple qui s'amorce dans les bibliothèques et se poursuit au Jardin botanique de Montréal.

Dans les bibliothèques publiques

Chacune des 28 bibliothèques publiques participantes est associée à un arbre. Cet arbre devient son arbre-symbole. Jusqu'en avril ou mai, selon le cas, ces bibliothèques organisent des activités avec les jeunes sur leur arbre-symbole : histoires, informations scientifiques, dessins, photos, etc. ... Les bibliothèques présentent aussi une exposition de documents sur les arbres, les fleurs, la botanique, la nature....

Concours

Les enfants de 7 ans et moins sont invités à présenter un dessin, un collage ou un bricolage réalisé en famille. Pour leur part, les jeunes de 8 à 14 ans et leur famille peuvent présenter un conte sous la forme d'un enregistrement audio, un enregistrement vidéo ou un texte avec images. L'œuvre doit représenter l'un des thèmes suivants : forêts, arbres, jardin, personnages de contes.

Les participants pourront gagner de magnifiques prix : livres, billets pour les Muséums nature, herbiers et ensembles de plantation.

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de l'une des bibliothèques participantes. La liste est disponible via le site internet du réseau des bibliothèques publiques de Montréal dont vous retrouverez l'adresse web plus bas.

Le samedi 15 mai, venez au Jardin botanique

Le réseau des bibliothèques publiques de Montréal vous propose aussi une journée agrémentée de lectures de contes au Jardin botanique de Montréal, le samedi 15 mai prochain. C'est le point culminant de cet événement et tous les abonnés sont invités.



Durant cette journée, l'accès gratuit au site extérieur et aux serres du Jardin botanique est offert à tous les détenteurs d'une carte des bibliothèques publiques de Montréal (sur présentation de cette carte).

Des animateurs en équipe de deux accueilleront la population en sept lieux différents répartis à travers le Jardin botanique. Dès 10 h, ils feront alternativement la lecture de contes en lien avec la botanique et le lieu spécifique où ils se trouveront. En tout, plus d'une centaine de lectures vous attendent. Il y en aura pour tous les goûts. C'est un rendez-vous en des lieux enchanteurs où des animateurs passionnés vous attendent.

Une table d'accueil des bibliothèques de Montréal sera accessible dès 9 h au pavillon principal ainsi qu'à la Maison de l'arbre. Informations supplémentaires : www.ville.montreal.qc.ca/biblio

Le PEN international : s'exprimer au nom des écrivains réduits au silence ailleurs dans le monde

PEN international est une organisation associative composée d'individus professionnellement engagés dans l'écriture. Elle fut fondée à Londres en 1921 par la romancière Catherine Amy Dawson Scott. L'acronyme P.E.N. est dérivé du mot anglais « plume », dont les trois lettres représentent les mots poets, essayists, novelists. L'association rassemble des poètes, romanciers, essayistes, historiens, auteurs dramatiques, critiques, traducteurs, rédacteurs, journalistes et scénaristes qui partagent tous le même intérêt pour le métier et l'art de l'écriture, et le même engagement en faveur de la liberté de s'exprimer par l'écriture.

14

PEN œuvre sur les six continents grâce à ses 144 centres présents dans 102 pays. La littérature, quelle que soit son origine nationale, ne connaît pas de frontières et devrait rester une valeur commune aux nations en dépit des bouleversements politiques et internationaux.

Le travail de défense des droits humains du PEN, en particulier vis-à-vis de la liberté d'expression, est internationalement reconnu grâce à l'influence exercée par ses membres au moment de venir en aide et de soutenir des auteurs menacés en raison de leurs écrits ou de leurs déclarations. Le PEN offre une tribune aux écrivains, qui peuvent discuter librement de leur travail et s'exprimer au nom des écrivains réduits au silence ailleurs dans le monde. Aux quatre Comités internationaux permanents, le Comité de défense des écrivains persécutés, le Comité des écrivains pour la paix, le Comité des femmes écrivains et le Comité de la traduction et des droits linguistiques, s'est ajouté récemment un Comité pour les écrivains en exil.

Ses programmes promeuvent aussi l'amour

de la lecture, à travers des projets d'apprentissage et de sensibilisation, en soutenant l'accès à la littérature à travers la publication et la distribution, aussi bien que la promotion de la littérature à travers des festivals littéraires internationaux, des événements et des publications.

Le PEN international ne compte sur le soutien régulier d'aucun gouvernement et dépend de l'apport financier de ses centres et des donations indépendantes. Elle est une organisation apolitique et possède un statut consultatif au sein de l'UNESCO et des Nations Unies.

Au Québec, le Centre québécois du P.E.N. international s'associe à l'événement Livres comme l'Air qui souligne notamment la Journée internationale des écrivains emprisonnés. Ce projet vise à sensibiliser le grand public et les autorités gouvernementales aux persécutions dont sont victimes, à travers le monde, de nombreux écrivains. Livres comme l'Air rappelle la nécessité de l'implication des États dans la lutte pour la liberté d'expression. Dix écrivains québécois sont alors jumelés à dix écrivains persécutés ou emprisonnés pour délit d'opinion à travers le monde. Ce jumelage se concrétise par une dédicace personnelle de l'écrivain québécois à son partenaire persécuté et par la lecture de cette dédicace devant public dans le cadre du Salon du Livre de Montréal. Le livre est ensuite envoyé à son dédicataire.

Coordonnées du Centre québécois du P.E.N. international :

3492, avenue Laval Montréal (Québec) H2X 3C8
514 849-8540 www.penquebec.org

Hommage à Georges Anglade membre du conseil d'administration du Centre québécois du PEN et président fondateur du Centre PEN Haïti

Le 12 janvier dernier avait lieu un terrible séisme en Haïti, faisant plusieurs victimes. Parmi celles-ci, il y avait Georges Anglade et sa femme qui séjournaient alors à Port-au-Prince dans le cadre du festival littéraire

Étonnants voyageurs.

En janvier 2008, un groupe d'une quarantaine d'écrivains haïtiens prenait l'initiative de se constituer en PEN Haïti. Cette mise en réseau des écrivains haïtiens était la dernière étape d'un long processus commencé en 2003, lors de l'Assemblée générale du PEN international, lorsque deux délégués du PEN Québec, Émile Martel (président) et Georges Anglade (membre du CA), sollicitaient et obtenaient de l'Assemblée le mandat officiel d'approcher des communautés d'écrivains francophones des Amériques, notamment la communauté haïtienne. Les signataires de la charte du PEN Haïti avaient alors élu un exécutif avec Georges Anglade à la présidence.

Né à Port-au-Prince, Georges Anglade s'installait à Montréal en 1969. Considéré comme l'un des fondateurs de l'UQÀM, il fut à l'emploi de cette institution de 1969 à 2002, agissant notamment comme directeur des études avancées et directeur du département de géographie.

Très engagé sur les scènes littéraires québécoise et haïtienne, M. Anglade aimait se définir comme « un homme en trois morceaux », distinguant en lui le géographe, le politicien et l'écrivain. En effet, outre ses fonctions universitaires, il a activement participé aux revendications démocratiques pour Haïti et a agi à titre de porte-parole et fondateur du Mouvement haïtien de solidarité. Il a été conseiller spécial auprès du président Aristide et du gouvernement Préval. Il a écrit de nombreux livres où Haïti occupait une place centrale.

« Un splendide écrivain, un homme courageux qui avait su tenir tête aux ennemis de la liberté d'expression. C'était un esprit brillant au dynamisme enthousiaste, ce qui l'avait amené à poursuivre sa lutte pour la littérature et pour la liberté. Il était une véritable force de la nature. »

- John Ralston Saul, Président, PEN international

Sources : www.penquebec.org
www.nouvelles.uqam.ca

Nouvelles des Amis de la Bibliothèque de Montréal

Assemblée annuelle des ABM

Le mardi 23 février dernier avait lieu à la bibliothèque Frontenac la 17^e assemblée générale annuelle des membres des Amis de la Bibliothèque de Montréal.

À cette occasion, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Ivan Filion, chef de division, Programmes et services aux arrondissements — Bibliothèques de la Ville de Montréal, venu nous présenter les nombreuses réalisations du réseau des bibliothèques de Montréal et certains programmes forts intéressants dont nous présentons certains éléments dans ce numéro ou qui feront l'objet d'articles dans les bulletins à venir. Le site web du réseau des bibliothèques de Montréal (www.ville.montreal.qc.ca/biblio) offre notamment chaque fois plus de services et une foule de renseignements (club de lecture virtuel, blogue, coups de cœur, etc.). Ce site vaut vraiment le détour.

Différents rapports ont été présentés aux membres faisant état du succès du dernier grand Solde de livres et du financement d'activités d'animations accordé aux bibliothèques.

Nous y avons aussi procédé aux élections annuelles. En remplacement de René Gélinas, Marielle Signori et Fernande Mathieu, dont nous saluons la contribution, trois nouvelles administratrices, mesdames Pierrette Gélinau, Danielle Marcotte et Huguette Nolin, se sont ajoutées à notre conseil d'administration.

Nous remercions Johanne Prud'homme, bibliothécaire responsable de la bibliothèque Frontenac, et son équipe, qui nous ont accueillis chaleureusement et nous ont offert le soutien souhaité pour la bonne marche de cette assemblée.

Nouveau privilège pour les membres des ABM à la Librairie Coop HEC

Les Amis de la Bibliothèque de Montréal offre depuis peu un nouveau privilège à ses membres. Sur présentation de la carte de membre des ABM, il sera possible d'obtenir un rabais de 15 % sur la littérature générale et de gestion, la papeterie et les produits informatiques de la Librairie Coop HEC Montréal.

Le même rabais s'applique aussi pour des achats en ligne. Il suffit de mentionner le nom des Amis de la Bibliothèque de Montréal et le numéro de membre.

Coordonnées : 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Bureau RC. 111

Téléphone : 514 340-6400

Télécopie : 514 340-6406

Courriel : librairie.coophec@hec.ca

Site internet : www.coophec.com

15

In memoriam : *André Chapados*

C'est avec tristesse que nous avons appris la nouvelle du décès de l'ex-libraire André Chapados survenu le 16 janvier dernier (1942-2010). Plusieurs d'entre vous auront eu la chance de connaître M. Chapados grâce à notre Solde de livres où ce dernier était depuis longtemps un bénévole très actif et dévoué. Nous avons toujours grandement apprécié sa contribution, sa compétence et sa présence.

M. Chapados avait travaillé en autres aux librairies Flammarion et Renaud-Bray. Il avait aussi été bénévole à la Fondation des parlementaires Cultures à partager.



Solde annuel de livres des Amis de la Bibliothèque de Montréal

15^e édition • 1^{er} au 9 mai 2010



Plus de **85 000** documents

Tout à **1 \$** et moins

Aréna Étienne-Desmarteau

3430, rue de Bellechasse

entre 13 h et 19 h

Nous vous invitons à venir et à revenir

Vous trouverez un choix varié de documents et de sujets pour tous les goûts : documents en français ou en anglais, romans, livres pour enfants, magazines, bandes dessinées, documentaires (psychologie, voyages, santé, cuisine, bricolage, sciences, histoire, politique, philosophie, anthropologie, informatique...), livres en gros caractères, etc.

Où vont les fonds
recueillis lors du
Solde de livres ?



Rosanne Petrarca, animatrice à la bibliothèque Père Ambroise.

L'association *Les Amis de la Bibliothèque de Montréal* a pour mandat de promouvoir la lecture et le réseau des bibliothèques publiques de Montréal. Grâce au Solde de livres 2009, nous avons financé l'année passée plus de 250 activités d'animation présentées dans une trentaine de bibliothèques publiques de Montréal. Et nous espérons en faire autant en 2010!